

Plateforme d'échange d'informations COVID-19 Entre les membres de RegulaE.Fr

AGENCE DE REGULATION DU SECTEUR DE L'ELECTRICITE (ARSEL) – CAMEROUN

1. OBJECTIF

1.1 Un projet collaboratif

Afin de continuer à faire vivre RegulaE.Fr malgré l'arrêt ponctuel de ses activités présentiels de ce début d'année 2020, le Comité de coordination propose aux membres de RegulaE.Fr de mener un **projet collaboratif d'échange d'informations sur les mesures nationales prises pour faire face aux conséquences de la crise du covid-19 sur le secteur de l'énergie**.

Cette initiative est inspirée de ce qui a récemment été fait au niveau européen par le CEER (Conseil des Régulateurs Européens de l'Energie) avec le « *Covid-19 crisis forum* », qui consiste en une plateforme en ligne destinée à mettre en commun les réponses apportées par les régulateurs membres du CEER et leurs gouvernements pour répondre à la crise sanitaire du covid-19 dans le secteur de l'énergie. Cet outil est toutefois réservé aux membres du CEER.

Il s'agit de créer une plateforme similaire entre les membres de RegulaE.Fr. A ce stade, une telle plateforme serait uniquement dédiée aux mesures prises dans le cadre de la crise sanitaire.

Cette plateforme a deux objectifs : d'une part, faire un bilan de la situation dans les différents pays du réseau (Afrique de l'ouest, Amérique du nord, Asie Pacifique, Europe) afin que les régulateurs francophones puissent se situer dans l'avancée de la gestion de crise ; et d'autre part, donner aux régulateurs francophones **un accès facilité aux mesures nationales mises en place par leurs homologues**, afin de repérer les pratiques les plus pertinentes pouvant être source d'inspiration localement.

1.2 Les participants

Toutes les autorités de régulation nationales francophones membres de RegulaE.Fr sont invitées à se joindre au projet. Plus la diversité du réseau sera représentée dans cette plateforme, plus les solutions proposées à la crise sanitaire actuelle seront variées et leur partage utile.

Les contributions et l'expertise des **partenaires de RegulaE.Fr**, institutionnels ou académiques, seront également les bienvenues, sous différentes formes possibles.

2. MISE EN ŒUVRE

2.1 Une page du site de RegulaE.Fr

La plateforme sera concrètement mise en place sur une **nouvelle page du [site internet de RegulaE.Fr](#)** et sera régulièrement enrichie de vos contributions.

L'ensemble des documents en ligne pourra être facilement téléchargé depuis le site internet.

2.2 La mobilisation des membres

Un **point de contact sera identifié au sein de chaque membre du réseau** et sera chargé de transmettre au Secrétariat de RegulaE.Fr la contribution de son régulateur, selon la structure et le délai convenus en amont. La **liste des points de contact** se trouve en annexe (1) du document.

3. CONTENU

3.1 Les questions

Les membres du réseau sont invités à partager des informations qui pourraient s'articuler autour des questions suivantes :

1. **Dans quelle mesure le secteur énergétique de votre pays a-t-il été affecté par la crise covid-19 ?**
2. **Des mesures d'urgence ont-elles été adoptées pour répondre aux conséquences de cette crise ?**
 - Si oui, lesquelles (mesures prises par le régulateur/le gouvernement) et dans quel but (protéger les consommateurs, assurer la sécurité d'approvisionnement etc.) ?
 - Quelles mesures ont été prises par les opérateurs du secteur énergétique ?
3. **Dans quelle mesure le fonctionnement du régulateur a-t-il été affecté par la crise sanitaire ?**
 - Quelles nouvelles consignes ont été adressées au personnel (lieu de travail, emploi du temps, etc.) ?
 - Quels moyens de communication virtuelle le régulateur utilise-t-il ? En interne et en externe ?
4. **Quel rôle jouent les institutions régionales dans la gestion de la crise ?**
 - Des mesures régionales ont-elles été prises par les institutions régionales, par exemple l'ARREC en Afrique de l'Ouest, pour accompagner les autorités de régulation nationales dans la gestion des effets sur le secteur énergétique de la crise ?
 - Quels impacts cette crise a-t-elle sur les échanges transfrontaliers d'énergie ?
5. **Quelles sont, selon vous, les conséquences à moyen/long-terme de cette crise sur le secteur énergétique de votre pays, région ?**

Le **questionnaire Word à remplir** pour répondre à ces questions se trouve en annexe (2) du document. A titre d'illustration, le Secrétariat vous a transmis la fiche réalisée par la CRE pour le CEER et transmettra dans les meilleurs délais les réponses de la CRE audit questionnaire.

a. Le calendrier

- **Pour le 25 mai 2020** : chaque régulateur confirme sa participation au projet et le nom de la personne de contact au sein du régulateur qui assurera la liaison avec RegulaE.Fr sur ce dossier ;
- **Pour le 8 juin 2020** : les points de contact des régulateurs transmettent au Secrétariat le questionnaire Word complété.

4. RESULTATS

L'ensemble des informations qui auront été transmises par les membres du réseau seront rendues disponibles sur la page de la plateforme sur le site de RegulaE.Fr. Les régulateurs sont donc invités à communiquer des **informations publiques**.

Un bilan sur l'utilité de cette plateforme d'échange, créée à l'occasion de la crise sanitaire que nous connaissons, pourra être fait par les membres du réseau afin de décider ou non de la pérennisation d'une telle plateforme d'échange et de son extension à d'autres sujets.

ANNEXE 1
Points de contact « communication » des 28 membres de RegulaE.Fr

Pays	ARN	Prénom et nom	Mail	Téléphone
EUROPE				
Belgique	CREG	Chorok CHICHAH (Mme)	chorok.chichah@creg.be	+32 2 289 76 33
Bulgarie	EWRC	Borislava PETRAKIEVA (Mme) Vera GEORGIEVA (Mme)	BPetrakieva@dker.bg VKirilova@dker.bg	+359 2 9359 745 +359 2 9359 680
France	CRE	Rébecca RADEREAU (Mme)	rebecca.radereau@cre.fr	+33 1 44 50 89 26
Lettonie	SPRK	Lija MAKARE (Mme)	Lija.Makare@sprk.gov.lv	+371 67097211
Luxembourg	ILR	Maïa Nicté MAZARIEGOS (Mme) Pamela Elvira BOERI (Mme)	nicté.mazariegos@ilr.lu pamela.boeri@ilr.lu	+352 28 228 256 +352 28 228 349
Roumanie	ANRE	Lusine CARACASIAN (Mme)	lcaracasian@anre.ro	+40 21 327 8135
AFRIQUE				
Algérie	CREG	Karima MEDEDJEL (Mme)	karima.mededjel@creg.energy.gov.dz	+213 21 48 81 48
Bénin	ARE	Polycarpe BASILE GBEDJI (Mr) Polycarpe Paul AGONGLO (Mr)	polycarpe.basilegbedji@yahoo.com agonglopolycarpe@gmail.com	+229 97.17.62.69 +229 96 96 58 58
Burkina Faso	ARSE	Yaya SOURA (Mr)	yayasoura@yahoo.fr	+226 70 26 29 83
Burundi	AREEN	Solange MURERWA (Mme)	solangemurerwa2007@gmail.com	+257 79497611
Cameroun	ARSEL	Shalman ETUTU MAWONDO (Mr) Adèle MEKAK FOGUE (Mme)	smawondo@arsel-cm.org amekak@arsel-cm.org	+237 67764 5044
Centrafrique	ARSEC	Prosper BEANGAI (Mr)	beangaiprosper@yahoo.fr	+236 75 54 74 95
Congo Brazzaville	ARSEL	Michel MAMBOU (Mr)	mamboumesso@gmail.com	
Côte d'Ivoire	ANARE-CI	Apollinaire KOUDOU (Mr) Sanson Camille AHUI (Mr)	akoudou@anare.ci scahui@anare.ci	+225 20 20 61 94 +225 20 20 60 20
Guinée-Conakry	ARSEE	Mohamed DONKO (Mr)	donkomadi@gmail.com	
Madagascar	ORE	Rivoharilala RASOLOJAONA (Mr)	r.rasolojaona@ore.mg	+261 20 22 641 91
Mali	CREE	Sidy Mohamed Coulibaly (Mr)	scoulibaly@creemali.org; sidycoul2@yahoo.fr	+223 66844162
Maroc	ANRE	Sarah BENBRAHIM (Mme)	sarah.fount@gmail.com	
Maurice	URA	Suraj BOISEMO NAIKO (Mr) Kritina SUNGKUR (Mme)	snaiko@uramauritiu.mu ksungkur@uramauritiu.mu	+230 454 8070 +230 454 8079

Mauritanie	ARE	Mohamed AHMED ETVAGA (Mr)	m.elbou@are.mr	
Niger	ARSE	Amina Sékou Bâ BOUBACAR (Mme)	amina_ba@yahoo.fr	+227 99399038
Sénégal	CRSE	Aïssatou Mbene KANE (Mme)	kaneaissatou@yahoo.fr	+221 77 740 64 95
Togo	ARSE	Marc Dossè KOUAKANI- ASSI (Mr)	marc.kouakani@arse.tg	+228 22 22 20 78
AMERIQUES				
Canada	ONE	Jacqueline VANHOUCHE (Mme) Amy COLEMAN (Mme)	jacqueline.vanhouche@neb- one.gc.ca amy.coleman@neb-one.gc.ca	+1 403-299-2725 +1 403-299-3927
Canada (Québec)	Régie de l'Energie	Louise ROZON (Mme)	louise.rozon@regie-energie.qc.ca	
Canada (Nouveau- Brunswick)	CESP	Caroline LEBLANC- ARSENEAU (Mme)	Caroline.Lebanc- Arseneau@nbeub.ca	
Haïti	ANARSE	Sybille COLIMON (Mme)	sybille.colimon@anarse.gouv.ht	
ASIE				
Polynésie	APC	Yasmina QUESNOT (Mme)	y.quesnot@autorite- concurrence.pf	+689 40504900

ANNEXE 2**Questionnaire sur les mesures covid-19****1. Dans quelle mesure le secteur énergétique de votre pays a-t-il été affecté par la crise covid-19 ?**

L'objectif premier du secteur de l'électricité c'est la satisfaction du consommateur à travers la fourniture de l'énergie à un prix abordable. L'arrivée de cette pandémie a complètement bouleversé le fonctionnement du secteur de l'électricité. A titre d'exemple, nous pouvons parler des requêtes déposées par les consommateurs; celles-ci peinent à être résolues car les séances de conciliation qui ont pour but de régler à l'amiable les litiges nés entre l'Opérateur Historique ENEO et les consommateurs ne peuvent plus être organisées, également les descentes sur le terrain du fait du COVID 19. En outre, lesdites séances ne peuvent pas être tenues via les visioconférences du fait du seuil de pauvreté des consommateurs, tous n'ont pas accès aux nouvelles technologies de l'information et de communication.

Les instructions données par le Régulateur à l'Opérateur Historique ne peuvent pas être véritablement suivies, l'ARSEL ne disposant pas de véritables moyens de pressions à exercer sur ce dernier.

2. Des mesures d'urgence ont-elles été adoptées pour répondre aux conséquences de cette crise ?

Si oui, lesquelles (mesures prises par le régulateur/le gouvernement) et dans quel but (protéger les consommateurs, assurer la sécurité d'approvisionnement etc.)?

Le 17 mars 2020, le Chef de l'Etat du Cameroun a instruit de nombreuses mesures pour faire face à cette pandémie, parmi lesquelles nous pouvons citer:

- ✓ Fermeture des frontières terrestres aériennes et maritimes;
- ✓ fermeture des établissements publics et privés de formation relevant des différents enseignements de la maternelle au supérieur y compris les centres de formations professionnelles et les grandes écoles;
- ✓ utilisation des moyens de communication électronique et outils numériques pour les réunions susceptibles de regrouper plus de dix (10) personnes;
- ✓ application stricte par les populations des mesures d'hygiène recommandées par l'OMS.

- Quelles mesures ont été prises par les opérateurs du secteur énergétique?

L'opérateur historique ENEO, soucieux de la protection du consommateur a pris les mesures suivantes pour face à cette crise:

- ✓ gratuité du paiement des factures via les partenaires (Orange, MTN, Express Union etc); il convient de préciser ici que l'opérateur a privilégié la gratuité du paiement des factures via les partenaires afin d'éviter les attroupements observés habituellement lors du règlement des factures par les consommateurs, toute chose pouvant augmenter le taux d'infection.

- ✓ instauration du service de quart;
- ✓ tenue des visioconférences;
- ✓ mise en quarantaine de certains personnels du fait de leurs états;
- ✓ respect des règles de distanciation;
- ✓ port obligatoire des masques;
- ✓ partage des gels hydro alcooliques et caches nez au personnel.

3. Dans quelle mesure le fonctionnement du régulateur a-t-il été affecté par la crise sanitaire ?

Quelles nouvelles consignes ont été adressées au personnel (lieu de travail, emploi du temps, etc.)? Face aux instructions du Chef de l'Etat, le Directeur Général de l'ARSEL a fait les recommandations suivantes:

- ✓ port obligatoire du masque;
- ✓ instauration d'un programme de permanence (certains personnels ont été mis en quarantaine du fait de leurs états: (femmes enceintes, personnels déjà malades);
- ✓ distribution des gels hydro alcooliques;
- ✓ installation des mesures barrières à l'entrée de l'Agence (thermo flash, lavage des mains);
- ✓ tenue des visioconférences;
- ✓ respect des règles de distanciation;
- ✓ affichage des flyers au sein de l'Agence dans le but de mieux sensibiliser le personnel.

- Quels moyens de communication virtuelle le régulateur utilise-t-il? En interne et en externe?

En respect des instructions du président de la République, l'ARSEL communique via les visioconférences ceci pour limiter les risques de contagion.

4. Quel rôle jouent les institutions régionales dans la gestion de la crise ?

- Des mesures régionales ont-elles été prises par les institutions régionales, par exemple l'ARREC en Afrique de l'Ouest, pour accompagner les autorités de régulation nationales dans la gestion des effets sur le secteur énergétique de la crise ?
- Quels impacts cette crise a-t-elle sur les échanges transfrontaliers d'énergie ?

5. Quelles sont, selon vous, les conséquences à moyen/long-terme de cette crise sur le secteur énergétique de votre pays, région ?

Cette crise a changé le cours de l'existence et tout fonctionne au ralenti. Aujourd'hui le Régulateur essaie tant bien que mal de gérer le secteur de l'électricité. Les projets en cours de réalisation et même

les demandes de titres (concession, licence, autorisation, déclaration et liberté) ne peuvent pas être réalisées dans leur intégralité. L'Agence procède certes à l'instruction des dossiers mais les descentes sur le terrain ne peuvent pas encore être effectuées. Sur le long terme, cette pandémie va entraîner un ralentissement dans l'exécution des feuilles de route les projets en cours de réalisation ne pourront pas être livrés dans les délais; ceux-ci seront prorogés du fait de l'existence de cette pandémie. Toute chose entraînant un frein au développement et au fonctionnement du secteur de l'électricité.